

Dimanche, 12 mars 2006

Bonjour,

Voici quelques commentaires et questions concernant la conformité aux directives de l'ACEE pour l'étude d'impact préliminaire de Rabaska.

Merci

Rapport de conformité aux directives de l'ACÉE

Etude d'impact environnemental soumise au public Le projet Rabaska

référence : 04-05-3971

Questions et commentaires

Présentés à

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale

À l'attention de

Dominique Cliche

Dominic.cliche@acee-ceaa.gc.ca

Évaluation des impacts sur le milieu biologique

6.2.2 Faune ichthyenne en milieu fluvial

Traiter des impacts potentiels sur les habitats aquatiques des infrastructures

- sur la vitesse du courant,
- sur les modifications physico-chimiques du milieu,

Présenter une liste des impacts potentiels sur la faune benthique et la faune ichthyenne causés par les phénomènes suivants :

- Les bruits produits lors des travaux de construction maritimes et terrestres;
- L'éclairage continu;
- L'utilisation d'explosifs à proximité d'habitats fréquentés par des espèces aquatiques;
- L'augmentation du trafic maritime local et tout le va et vient de nombreuses barges lors de l'amarrage du méthanier;
- L'augmentation des matières en suspension lors de la période de construction, lors de la période d'exploitation lors de l'amarrage des méthaniers;

Traiter des impacts potentiels des phénomènes précédents causés aux poissons.

Y aura-t-il perte d'habitats en périphérie des infrastructures maritimes?

Discuter de quelle manière chacune des activités du projet (construction des infrastructures et exploitation du terminal) rencontrent ou non les conditions d'autorisation de la Loi sur les espèces en péril (LEP) dans ce cas-ci l'aloise savoureuse et l'éperlan arc-en-ciel?

Identifier toutes les sources de bruit possible incluant pompes et génératrices qui peuvent être sources de perturbations sonores

- durant la période de construction;
- durant la phase d'exploitation.

Préciser le niveau de bruit, aérien et sous-marin, émis par toutes ces sources, incluant les méthaniers. À des fins de comparaison, le promoteur devra fournir des données sur les niveaux de bruit émis par les autres types de navires qui empruntent la voie maritime du Saint-Laurent.

Présenter de façon complète et compréhensible la dynamique de dispersion et d'atténuation du son dans le milieu aquatique, les résultats de ses analyses et les effets possibles sur la faune aquatique. Des exemples devront être présentés.

Identifier les impacts potentiels compte tenu de l'intensité et de la durée des activités.

Présenter l'ensemble des impacts qui ont été considérés avant l'application des mesures d'atténuation et ce, pour chacune des phases du projet (construction et exploitation du terminal méthanier).

Par la suite le promoteur devra, pour chacun des impacts identifiés, énumérer les mesures d'atténuation applicables, et, au besoin, analyser les impacts résiduels.

Comment le promoteur prévoit-il la compensation lors d'une perturbation importante de l'habitat par les phénomènes suivants :

- Le bruit;
- L'éclairage continu;
- L'utilisation d'explosifs à proximité d'habitats fréquentés par des espèces aquatiques;
- L'augmentation des matières en suspension lors de la période de construction, lors de la période d'exploitation lors de l'amarrage des méthaniers;

Comment le promoteur prévoit-il maintenir les conditions d'alimentation, d'alevinage des différentes espèces de poissons à statut particulier retrouvés dans la zone d'étude telles l'alose savoureuse, l'esturgeon, ou l'éperlan arc-en-ciel?

- durant la période de construction?
- durant la période d'exploitation à court terme? à moyen terme? et à long terme?

Quels seront les impacts des travaux de construction des infrastructures maritimes sur les voies de migration et de déplacement de l'alose savoureuse, l'anguille d'Amérique, le bar rayé, l'éperlan arc-en-ciel?

Quels seront les impacts de la présence des infrastructures maritimes sur les voies de migration et déplacement de ces espèces?

Comment le promoteur prévoit-il traiter des impacts potentiels sur la réintroduction du bar rayé dans le fleuve et qui utilise la zone d'étude comme aire de migration durant la période de construction? Durant la période d'exploitation?

L'augmentation de la turbidité de l'eau durant la construction va toucher particulièrement les larves de l'éperlan arc-en-ciel étant donné leur grande concentration dans la zone d'étude durant la période estivale. Comment la jetée supportant les pylônes des lignes électriques vont-elles protéger les larves d'éperlans lorsque la marée sera descendante?

Quels critères vous permettent d'affirmer que la frayère de l'éperlan-arc-en-ciel ne sera pas touchée lors de l'amarrage des méthaniers?

Comment le promoteur entend-il traiter des effets potentiels sur le poisson et son habitat d'un déversement accidentel de produits pétroliers, chimiques et d'autres produits dangereux dans le milieu aquatique

- durant la période de construction;
- durant la période d'exploitation.

Le promoteur mentionne que les pertes d'habitats seront compensées en totalité conformément à la hiérarchie des options de compensation détaillées dans la Politique de gestion de l'habitat du poisson du ministère des Pêches et Océans Canada. Après la mise

en place du programme de compensation, aucune perte nette d'habitat aquatique n'est à prévoir.

- Préciser la hiérarchie des options de compensation détaillées qui s'appliqueront durant la période de construction? Durant la période d'exploitation?
- Décrire les habitats créés en termes de fonctions biologiques.
- Préciser les espèces qui pourraient profiter de ces habitats.
- Quel programme de suivi le promoteur entend-il prendre pour permettre de vérifier les impacts sur les habitats?
- Quel programme de suivi le promoteur entend-il prendre pour connaître les résultats des mesures de compensation sur ces habitats à court terme; à moyen terme; à long terme?

Commentaire : La valeur d'un habitat du poisson ne repose pas uniquement sur sa rareté ou son unicité mais sur la place qu'il occupe sur le cycle de vie des poissons qui le fréquentent en termes de capacité de production de l'habitat.

Les impacts du projet sur l'habitat du poisson (perturbation, détérioration, destruction) au sens de la Loi sur les pêches (bilan des pertes, superficies et fonctions des habitats touchés) et les mesures d'atténuation devront être réévalués en tenant compte des questions et commentaires de Pêches et Océans Canada. Par la suite, le promoteur devra revoir les effets cumulatifs.

L'évaluation des effets cumulatifs devra décrire comment les effets du projet sur l'habitat du poisson (perturbation, détérioration, destruction) au sens de la Loi sur les pêches se combineront aux effets des autres projets passés, présents et futurs, sur les mêmes composantes de l'environnement.

Le cas échéant, les mesures d'atténuation additionnelles requises devront être clairement définies.

Le promoteur aurait avantage à présenter un tableau énumérant l'ensemble de ces éléments.

6.2.1.1 Végétation de la zone intertidale...

Quelle sera la délimitation de la zone des travaux dans les zones intertidale et subtidale?

Quelle méthode d'étude sera retenue pour faire l'inventaire de la perte de ces habitats?

Quelles sont les incertitudes qui s'y rattachent?

Quels sont les impacts anticipés sur les espèces végétales menacées lors de la construction? Lors de l'exploitation?

Quelles mesures d'atténuation le promoteur entend-il prendre pour compenser les impacts potentiels sur les habitats?

6.2.1.2 Les milieux humides

Les milieux humides bénéficient-ils d'une protection spéciale réglementée? Quelle est-elle?

Si les milieux humides font l'objet d'une protection réglementée, le promoteur prend-il l'engagement de recréer un habitat équivalent à celui qui est détruit?

Comment le promoteur envisage-t-il la protection de la portion résiduelle du milieu humide?

6.2.1.4 Végétation terrestre

Détailler les critères de l'étude Nantel et Gagnon que le promoteur utilise pour minimiser l'importance de la plantation de l'Ail des bois dans la zone d'étude, espèce dont la rareté lui confère une valeur biologique très grande.

Quels sont les moyens que le promoteur compte prendre pour relocaliser l'Ail des bois présente dans la zone d'étude?

Quelles méthodes ont été utilisées pour faire les inventaires dans les zones touchées? Quelle a été la fréquence de ces inventaires?

6.2.2.4 Faune ichthyenne en milieu lotique

Quels sont les impacts potentiels de l'assèchement temporaire du ruisseau St-Claude?

Quels sont les impacts potentiels du détournement du ruisseau St-Claude sur le milieu vivant?

Quelles seront les méthodes utilisées afin d'assurer le maintien des espèces animales et de leur diversité lors du détournement du ruisseau St-Claude?

Traiter des effets et perturbations potentielles de l'habitat des espèces animales causés par le détournement du ruisseau St-Claude.

Quels moyens le promoteur entend-il prendre pour certifier qu'aucun rejet ne sera déversé dans les différents cours d'eau

- Au cours de la période de construction?
- Au cours de la période d'exploitation?

6.2.2.5 Mammifères et avifaune

Plusieurs espèces d'oiseaux rares ou menacés sont mentionnés dans la banque de données EPOQ (étude des populations des oiseaux du Québec) dans la zone d'étude.

Quels impacts potentiels à court terme, le projet peut-il avoir sur ces oiseaux?

Quels impacts potentiels à long terme, le projet peut-il avoir sur ces oiseaux?

Traiter des impacts potentiels du bruit et de la lumière sur la faune aviaire durant la période de reproduction? La période de migration?

Traiter des impacts potentiels du bruit et de la lumière sur la faune aviaire

- durant la période de construction;
- durant la période d'exploitation;
 - à court terme
 - à moyen terme
 - à long terme

Quelles compensations le promoteur entend-il prendre pour assurer la protection des espèces d'oiseaux rares ou menacées présentes dans la zone d'étude?

Quels seront les impacts cumulatifs et résiduels sur l'abondance faunique autant chez les oiseaux que les mammifères dans la zone touchée? Sur la migration des oiseaux?

Quels seront les pertes d'habitat en périphérie du site :

- En milieu humide?
- En zone boisée?
- Dans les aires de nidification?

Commentaire : Dans l'évaluation des impacts sur les oiseaux, le promoteur devra tenir compte des espèces rares ou menacées observées dans la zone d'étude par des amateurs car la présence de ces oiseaux a été mentionnée dans la banque de données EPOQ.

Commentaire : Nulle part il n'est mentionné dans l'étude d'impact des conséquences des perturbations sur les populations animales et végétales ou sur les conditions de l'habitat dans le cycle biologique des différentes espèces retrouvées dans tout habitat qu'il soit aquatique ou terrestre.

6.1.6 Qualité des eaux de surface

Par une conduite dédiée, les apports de sels dissous et le rejet thermique des vaporiseurs seront rejetés au niveau de l'appontement dans le fleuve Saint-Laurent.

Le promoteur a-t-il envisagé d'autres solutions que celle-ci pour disposer de ces rejets constitués de nitrates, nitrites, eau chaude 33 C?

Quelles sont les critères sur lesquels le promoteur se repose pour minimiser les conséquences de ces rejets?

Quelle est la dilution disponible dans le fleuve permettant au promoteur d'affirmer que les taux de nitrites et nitrates rencontreront les normes?

Les mesures d'atténuation sont indiquées concernant les matières en suspension, quelles sont-elles pour les nitrates et nitrites et l'eau chaude?

Quels sont les impacts potentiels de ce déversement sur la vie aquatique de ce secteur, ou benthique de cette région

- À court terme?
- À moyen terme?
- À long terme?

Comparer les impacts potentiels de ces rejets dans le fleuve avec un projet semblable en opération actuellement

- Des substances toxiques nitrites et nitrates?
- De l'eau à 33 C?

